

DEMANDE DE SUBVENTION PETIT GIBIER

AMENAGEZ VOTRE TERRITOIRE POUR LA PETITE FAUNE DE PLAINE

Saison N-1 :

Fédération départementale



des chasseurs de **L'AUBE**

Agréée au titre de la protection de la nature

Siret Siret: 780 336 905 00036 – APE

A retourner impérativement avant le **10 mars** à la FDC 10

N° Territoire obligatoire:

STE de :

Surface Totale:ha

M.: Prénom :

Rue : Commune :

Code postal : Tél:

Courriel :

Sollicite cette subvention en tant que :

☐ Responsable d'une société de chasse

☐ Responsable d'un territoire privé

Je suis :

☐ Adhérent à un GIC

☐ En contrat de gestion :

☐ Perdrix

☐ Faisan

(réservée aux adhérents à jour dans leur cotisation fédérale et ayant signé la convention d'assistance de la FDC 10)

AMENAGEMENT	Nombre	Numéro et/ou année de mise en service
Nombre d'agrains entretenus		
Nombre de piéteur(s) actif(s) et numéro(s) d'agrément		
Nombre de garde(s) particulier(s) actif(s)		
Parcelle(s) de luzerne jalonnée(s) (Repère de nidification)*		
Nombre d'abri(s) artificiel(s) *		Année de mise en service N-1
Cage à renard (justificatifs)*		Année de mise en service N-1
Cage à corvidés(justificatifs)*		Année de mise en service N-1

AMENAGEMENT AGRICOLE	Surface	Nature de la culture
Culture à gibier (3 ha Maxi) *		

* Justificatifs à fournir au technicien (carte de localisation, numéro d'Agrément,...) Les aménagements ne seront subventionnés qu'une seule fois

Je certifie l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus

Fait à :

Le:20.....

Signature

POUR UNE MEILLEURE GESTION DES POPULATIONS PETIT GIBIER

Question

Comment la FDC10 accompagne ce projet ?

AMÉNAGEMENT	MODALITÉS	GIC ET CONTRAT DE GESTION	HORS STRUCTURES
Agrainoirs	Minimum 3 agrainoirs par 100 ha	10 €	5 €
Régulation des prédateurs	Au moins 1 Piégeur ou 1 GP sur le territoire	10 €	5 €
Repères de nidification + Abris artificiels	Au moins 1 parcelle de luzerne et/ou 1 abri artificiel	4 €	2 €
Signataire du Contrat de Gestion		6 €	
Volet Agricole du Contrat de Gestion		5 €	
	Pack FDC 10 par 100 ha	35 €	12 €

Piégeage

Fourniture à la signature du contrat de gestion d'un pack piégeage d'une valeur de 100 € par tranche de 500 ha et remplacement des lacets et collets utilisés

Hors structure - GIC - Contrat

AMÉNAGEMENT	SUBVENTIONS
Culture à gibier	100 € / Ha

Contrat de gestion

AMÉNAGEMENT	CONTRAT VOLET AGRICOLE	COUT FDC	COUT SOCIÉTÉ
Bandes enherbées	De 150 à 600 € / Ha	80 %	20 %

Question

J'ai un territoire de 1000 ha, quelles seront mes dépenses et mes recettes si je signe le contrat de gestion ?

AMÉNAGEMENT	SUBVENTIONS FDC 10	DÉPENSES
33 AGRAINOIRS	100 €	165 €
20 ABRIS ARTIFICIELS	40 €	—
1 PIÉGEUR	100 €	—
SIGNATAIRE DU CONTRAT DE GESTION	60 €	—
CONTRAT DE GESTION VOLET AGRICOLE	50 €	—
CULTURE À GIBIER : 1 ha de maïs	100 €	100 €
PACK PIEGEAGE	200 € (matériel)	
BANDES ENHERBÉES- 2,5 HA - SET	300 €	375 €
OU	ou	ou
BANDES ENHERBÉES- 2,5 HA - HORS SET	1200 €	1500 €
TOTAL	750 à 1650 €	640 à 1765 €

Question

Si j'ai besoin d'aide qui contacter ?

Contactez le service technique de la FDC10 qui vous accompagnera dans l'élaboration de ce projet, **03 25 71 51 11**